

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5599 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

TECHNOLOGIES EXPERTISES RECHERCHES ANALYTIQUES EN ENVIRONNEMENT

N° SIREN : 438590390

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR - MATRICES SOLIDES*ENVIRONMENT / AIR QUALITY - SOLID MATRICES***LIEUX DE TRAVAIL / AIR***WORKPLACES / AIR*réalisées par / *performed by :***TERA-environnement (Laboratoire de Fuveau)****144 avenue de l'étoile****ZI Saint Charles****13710 FUYEAU****FRANCE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **30/08/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **29/02/2028**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5599 Rév 10.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5599 [Rév 10](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-5599 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

TERA-environnement (Laboratoire de Fuveau)
144 avenue de l'étoile
ZI Saint Charles
13710 FUVEAU
FRANCE

Dans son unité :

- **Laboratoire d'analyses de Fuveau**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Laboratoire d'analyses de Fuveau

L'accréditation porte sur :

* **Essais d'évaluation de la qualité de l'air ambiant** (LAB GTA 96)

ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Analyses physico-chimiques				
Essais d'évaluation de la qualité de l'air ambiant (LAB GTA 96)				
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE	LIEU DE REALISATION
Air ambiant	Concentration en métaux lourds et autres éléments spécifiques As, Cd, Ni, Pb	Minéralisation : Voie humide (micro-ondes) Analyse : Dosage par ICP/MS	NF EN 14902	Laboratoire
Air ambiant	Concentration en métaux dans les poussières PM10 Mn, Cu, V, Co, Sb	Minéralisation : Voie humide (micro-ondes) Analyse : Dosage par ICP/MS	Méthode interne MO.LAB.640 *	Laboratoire
Air ambiant	Poussières totales dans les retombées atmosphériques en jauges	Pesée après évaporation	NF X 43-014	Laboratoire
Air ambiant	Mercure gazeux	Minéralisation du support passif Dosage par ICP/MS	Méthode interne MO.LAB.861 *	Laboratoire
		Minéralisation du support actif Dosage par ICP/MS	Méthode interne MO.LAB.861 *	Laboratoire

Portée **FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

*Portée flexible **FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

* **Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail**
(LAB REF 27)

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Essais physiques					
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)					
OBJET	CARACTERISTIQUE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Aérosols	Poussières non spécifiques (fraction inhalable)	/	Détermination gravimétrique sur membrane filtrante (issue du prélèvement de la fraction inhalable)	NF X 43-257
	Aérosols	Poussières non spécifiques inhalables	/	Détermination gravimétrique sur mousse (issue du prélèvement de la fraction inhalable)	NF X 43-262
	Aérosols	Poussières de bois	/	Détermination gravimétrique sur membrane filtrante de la fraction collectée	NF X 43-257
	Aérosols	Poussières non spécifiques (fraction alvéolaire)	/	Détermination gravimétrique sur membrane filtrante (issue du prélèvement de la fraction alvéolaire)	NF X 43-259 MDHS 14/4
	Silice cristalline	Cristobalite	14464-46-1	Quantification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur membrane filtrante)	NF X 43-296 NF ISO 16258-2
		Quartz	14808-60-7		
		Tridymite	15468-32-3	Identification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur membrane filtrante)	NF X 43-296 NF ISO 16258-2
	Aérosols	Poussières non spécifiques (fraction alvéolaire)	/	Détermination gravimétrique sur mousse	NF X 43-262
	Silice cristalline	Cristobalite	14464-46-1	Quantification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur mousse)	NF X 43-295 NF ISO 16258-2 MétroPol M-176
		Quartz	14808-60-7		
Tridymite		15468-32-3	Identification par diffractométrie de rayons X (prélèvement effectué sur mousse)	NF X 43-295 NF ISO 16258-2 MétroPol M-176	

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

# LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Analyses physico-chimiques					
Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)					
OBJET	CARACTERISTIQUE			PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
	FAMILLE CHIMIQUE	AGENT CHIMIQUE	N° CAS		
Air des lieux de travail	Métaux et métalloïdes (aérosols)	Plomb	7439-92-1	Minéralisation à l'acide HF+HNO ₃) Spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif	Méthode interne MO.LAB.752

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

* **Analyse des gaz présents dans les sols** (HP ENV)

ENVIRONNEMENT / MATRICES SOLIDES / Analyses physico-chimiques			
Analyse des gaz présents dans les sols (HP ENV)			
OBJET	CARACTERISTIQUE MESUREE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Gaz des sols	Mercure gazeux	Minéralisation du support actif Dosage par ICP/MS	Méthode interne MO.LAB.861

*Portée **FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.*

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **30/08/2024** Date de fin de validité : **29/02/2028**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5599 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--